

Analyse approfondie des causes selon la méthode ALARM

Facteurs liés au patient	Les situations de pertes fœtales sont toujours chargées émotionnellement et il est parfois difficile de s'assurer de la compréhension complète du patient.
Facteurs liés aux tâches à accomplir	Le cadre en charge des démarches administratives et la gestion du corps du fœtus après l'accouchement a rencontré le couple. Le couple a bien été informé du transport du corps dans un autre établissement selon la convention établie entre les deux laboratoires dans le cadre de l'autopsie. En effet, le cadre avait pour notion que toutes les autopsies étaient réalisées dans un laboratoire extérieur. Concernant la détérioration du corps, il semble que celui-ci était déjà très altéré avant le transport : ceci a été décrit très clairement dans le dossier médical suite à l'accouchement, d'une part, par les professionnels qui ont pris en soin la patiente et, d'autre part, par le cadre qui a présenté le corps lors de l'hospitalisation (fœtus papyracé). Les traces mémorielles (Photos) ont également été laissées dans le dossier du fait de l'aspect du fœtus.
Facteurs liés à l'individu (soignant)	Le cadre en charge des démarches a intégré l'équipe d'encadrement 2 mois avant les faits et n'a pas reçu une information complète concernant la gestion des autopsies en cas de mort fœtale in utero. La procédure était non connue. En effet, la procédure a changé en février 2019, seules les interruptions médicales de grossesse sont concernées par cette procédure. En raison d'un manque d'effectif au laboratoire en interne, une convention a été établie avec un laboratoire extérieur afin de réaliser les autopsies. La procédure est bien établie et a été diffusée aux professionnels suivants : l'équipe des sages-femmes de la maternité, l'équipe des manipulateurs de Radiologie, l'équipe des agents de la chambre mortuaire. Lors d'une réunion d'encadrement, le 25 janvier 2019, la procédure a été présentée à l'ensemble des cadres de la maternité. Elle n'a pas été détaillée au nouveau cadre à son arrivée à savoir : prise en charge différente entre les IMG et MFIU.
Facteurs liés à l'équipe	Après enquête auprès de l'équipe, il semble que l'information ne soit pas bien entendue : pour les professionnels, toutes les autopsies sont dorénavant réalisées dans un laboratoire extérieur.
Facteurs liés à l'environnement de travail	La Check-list qui permet de vérifier tous les documents en lien avec cette prise en charge a été revue en septembre 2018 et n'a pas été mise à jour lors du changement de procédure des autopsies concernant les IMG en février 2019.
Facteurs liés à l'organisation et au management	Une fiche de liaison est établie par le cadre pour la chambre mortuaire dans le but de vérifier l'exhaustivité des documents. La vérification des documents à la chambre mortuaire n'a pas permis d'identifier l'erreur. Ceci étant, les documents destinés aux agents ne permettent pas de savoir s'il s'agit d'une IMG ou d'une mort fœtale in utero.
Facteurs liés au contexte institutionnel	La déclaration d'évènement indésirable a été faite par le cadre du laboratoire. Le couple a été informé par la direction des usagers du dommage en lien avec la prise en soin. Ceci démontre un bon niveau de culture sécurité au sein de l'établissement.